

Le SIAMS encore dans l'attente

Comme nombre d'organisateur de grandes manifestations, le directeur du SIAMS Pierre-Yves Kohler a suivi de près hier la conférence de presse du Conseil fédéral relative aux conditions fixées pour les rassemblements de plus de 1000 personnes. Si l'organisation du salon des moyens de production micro-techniques, prévu du 10 au 13 novembre à Moutier, est pour l'heure toujours sur les rails, plusieurs points sont encore à éclaircir dans l'optique d'une confirmation de son maintien.

«Les mesures annoncées sont assez strictes. Elles ne remettent pas forcément notre salon en question, mais nous devons nous renseigner sur certaines directives», constate Pierre-Yves Kohler. Alors qu'il reviendra au canton de donner l'autorisation finale, le directeur souligne également être

dans l'attente d'un premier préavis de ce dernier.

Sonder les exposants

Au vu des informations livrées hier, décision a par ailleurs été prise de sonder les 390 exposants inscrits au SIAMS. «Nous avons appris que les cantons pourront retirer les autorisations délivrées au préalable si la situation épidémiologique se dégrade à l'approche de l'événement», note Pierre-Yves Kohler. Si un report du SIAMS ferait à l'heure actuelle perdre un peu plus de 1,2 million de fr., une annulation de dernière minute serait bien plus coûteuse et aurait aussi des conséquences financières pour les exposants. «Avant de prendre une décision, nous souhaitons savoir s'ils sont prêts à prendre ce risque avec nous. Un questionnaire leur sera envoyé.» **CB**